

Il faut cesser de renvoyer des Roms au Kosovo

L'accord de réadmission prévu entre la Suisse et le Kosovo augmente le risque que la situation particulièrement délicate des communautés roms ne soit plus prise en considération dans les cas de renvois. Cinq organisations non gouvernementales – l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Amnesty International, la Société pour les peuples menacés, la Roma Foundation et Humanrights.ch/MERS – demandent au gouvernement suisse de renoncer à renvoyer des membres des communautés rom, ashkali et égyptienne tant que leur sécurité et leur dignité ne sont pas assurées.

La Suisse prévoit de signer, dans les semaines à venir, un accord de réadmission avec le Kosovo. La situation des communautés roms au Kosovo, dix ans après la guerre, est toujours caractérisée par la discrimination, les menaces et les tracasseries. Depuis le mois de juillet 2009, les attaques envers les Roms ont nettement augmenté et leurs conditions de sécurité se sont détériorées. Ils souffrent du manque de logements et d'emplois, et leur liberté de mouvement est restreinte. Certains Roms logent encore et toujours dans des camps. A Mitrovica, des personnes expulsées par d'autres pays sont hébergées dans des camps contaminés au plomb. Une partie des Roms n'ont pas de documents d'identité valables et sont ainsi, dans les faits, apatrides.

Autorités débordées

L'indépendance du Kosovo n'a pas abouti à une amélioration de la situation des minorités ethniques, bien au contraire. Depuis la déclaration d'indépendance du Kosovo, la responsabilité des personnes expulsées vers cet Etat par les autres pays est retombée sur les autorités kosovares. En raison du manque de ressources financières, ces autorités, en particulier dans les communes, n'ont pas les capacités de subvenir aux besoins les plus élémentaires. Elles ne sont d'ailleurs pas formées pour assumer ce genre de tâches. Le manque de logements est particulièrement aigu, parce que les anciens logements des personnes renvoyées ont été endommagés ou sont aujourd'hui occupés. Les organisations internationales liées à l'ONU ou à l'UE n'ont désormais aucune responsabilité directe pour les retours des personnes renvoyées. Les plans d'action existants pour l'intégration des communautés roms n'ont pas été mis en œuvre.

Le gouvernement kosovar part du principe que 35'000 membres des communautés rom, ashkali et égyptienne sont enregistrés en Allemagne, 10'000 au Monténégro, en Macédoine et en Bosnie-Herzégovine et que 50'000 vivent en Serbie, en tant que déplacés. Le gouvernement prévoit un nombre considérable de renvois de Roms provenant de ces pays et craint que ceci ne provoque une aggravation de la situation des Roms au Kosovo.

Une situation précaire pour les minorités

En avril 2009, le Kosovo a été déclaré Etat sûr par la Suisse. Cette estimation ne tient pas compte, d'une part, de la très grande instabilité de la sécurité au Kosovo et ignore, d'autre part, la situation très précaire des minorités et particulièrement celle des communautés roms.

Les membres des communautés roms ne doivent pas être forcés de retourner au Kosovo. Les organisations signataires demandent aux autorités suisses de garantir la protection des communautés roms.

Les personnes suivantes sont à disposition des médias:

Denise Graf · Amnesty International · tél. 031 307 22 20 / 076 523 59 36

Susanne Bolz · Organisation suisse d'aide aux réfugiés · tél. 031 370 75 75 / 079 558 38 59



Humanrights.ch | MERS